

presque impossibles ; ce n'est peut-être qu'un rêve, procédant d'un trop grand amour de l'humanité ; cependant, avouons qu'il y a du vraisemblable. Mais je m'arrête sur cette pente glissante de l'avenir, il y a des esprits bornés et ancrés au présent comme au roc, qui assimilent dans l'ordre social le passé et l'avenir au présent, et pour qui toute tentative de regarder dans l'avenir leur paraît un crime capital.

Avant la réalisation de ce beau rêve du libre-échange et de ses conséquences naturelles, un autre travail doit s'accomplir, et chaque année nous rapproche sensiblement de sa réalisation ; ce travail, que beaucoup peut-être n'ont pas saisi, dans lequel même on a pu voir une cause de désordre, une désorganisation de la société, c'est le nivellement des salaires chez tous les peuples.—J'entends de peuple à peuple—nivellement produit par les associations ouvrières, les grèves et surtout les communications de plus en plus faciles. J'ai une grande foi en l'avenir et je suis profondément libéral en ce sens, mais je suis conservateur quant à leur réalisation ; tout progrès n'est pas toujours immédiatement applicable, mais seulement après tel jour dont il est la conséquence ; les sociétés ne bondissent pas mais elles marchent. C'est ainsi que la découverte de l'imprimerie a popularisé la science, que la science a fait découvrir la vapeur, que la vapeur a rendu les communications faciles, que les communications faciles produiront le nivellement des salaires, le nivellement des salaires—de peuple à peuple—le libre-échange, le libre-échange....

Avant d'en arriver au libre-échange, procédons avec ordre, laissons les salaires se niveler. Avec l'instruction, l'imprimerie popularisant les connaissances, avec les communications faciles, l'ouvrier ne reste plus enfermé, quand même dans son pays, il va où le salaire est le plus élevé ; l'effet de ceci sera de faire hausser le prix de la main-d'œuvre, là où il est aujourd'hui le moins élevé, en produisant la rareté dans les pays qui fournissent l'émigration et de le faire baisser dans les pays qui la reçoivent. Cependant comme les pays de haut salaire, sont les pays d'Amérique, et que ces pays sont vastes, peu peuplés et remplis de ressources, l'effet sera moins grand chez eux pour la baisse qu'il le sera pour la hausse en Europe. Pour cette raison, le temps n'est peut-être pas éloigné où l'Angleterre cessera d'approvisionner l'univers de ses produits manufacturés. Ainsi cette loi du nivellement des salaires est fondée sur des règles bien élémentaires, reconnues de tous.

Le libre-échange a été un grand bienfait pour l'Angleterre, parce que le prix de la main-d'œuvre y étant peu élevé, possédant des colonies, ayant des industries solidement établies, le libre-échange lui donnait une nouvelle force, lui permettait encore de manifester à meilleur marché qu'auparavant, et ce qu'il faut le plus admirer de l'Angleterre, c'est qu'elle l'ait admis juste au moment le plus favorable.

Quoique ma proposition puisse sembler au premier abord paradoxale, je dirai qu'en créant en ce pays l'industrie par la protection, nous servirons la cause du libre-échange comme réalisation générale et voici comment : la protection créera l'industrie chez nous, l'industrie augmentera le besoin de main-d'œuvre, la demande de main-d'œuvre fera hausser le prix du travail et provoquera une plus grande immigration des pays manufacturiers de l'Europe où la main-d'œuvre est à plus bas prix ; cette immigration fera hausser le prix de la main-d'œuvre dans les pays qui fourniront ce surcroît d'émigration en produisant la rareté ; cette hausse de salaire dans les pays où il est à meilleur marché hâtera le nivellement des salaires, c'est-à-dire le libre-échange.

Il en a été ainsi des Etats-Unis qui ont créé l'industrie chez eux par la protection ; cette industrie avec salaires élevés, a produit cette émigration européenne, si considérable depuis quelques années et qui a tant contribué à faire hausser les salaires en Europe.

Si le prix de la main-d'œuvre devenait le même chez toutes les nations, il est aisé de comprendre que la protection n'aurait plus sa raison d'être, ou si peu que le bon sens public ferait vite justice des dépenses qu'occasionne la protection, de toutes les entraves qu'elle cause nécessairement au commerce. Chaque pays produirait ou manufacturerait suivant ses ressources naturelles. Le libre-échange a reçu un commencement d'exécution, il est dans les idées, l'économie politique le réclame hautement. Que ceux qui ne veulent pas voir un progrès continu dans l'ordre social, se rappellent ce que disait à ce sujet en 1789 un anglais célèbre, Arthur Young : « Le libre-échange entre peuples serait chose grandement désirable, mais il serait ridicule de s'imaginer que cette chose puisse se réaliser. »

Beaucoup de personnes dans ce pays ayant formé leurs idées sur le libre-échange, en Angleterre, pensent que ce qui est bon là, doit l'être également ici ; là est l'erreur. Jamais les Etats-Unis n'auraient pu créer une industrie aussi florissante sans la protection ; la même raison existe pour nous, il nous suffira d'une protection sage pour acquérir le même degré de prospérité. Comment pourrait-on expliquer autrement cette énorme différence ; dépendrait-elle de cette ligne imaginaire qui nous sépare d'eux ! serait-ce notre état de colonie, notre défaut d'esprit d'entreprise ? Rien de cela, au moins d'une manière absolue ; c'est presque uniquement une question de tarif ; tant il est vrai que le plus ou moins de prospérité d'un pays se résume souvent en une question de tarif.

A ceux que l'idée d'annexion pourrait effrayer, je leur dirai qu'en dehors de circonstances extraordinaires, nous y arriverons par le chemin de la misère, et d'autant plus vite que notre

pays sera plus pauvre. L'homme pauvre, étudie longtemps sa position et quand il a trouvé le moyen de l'améliorer, il le fera lors même que le moyen ne serait pas tout-à-fait de son choix, il en sera peut-être ainsi de nous ; les circonstances changeront bien les opinions des hommes, témoin le mouvement annexionniste de 1849, organisé par les plus loyaux sujets—soi-disant—de sa majesté, la politique est remplie de ces contradictions. En créant la prospérité dans notre pays, nous ne songerons pas à changer notre sort, nous ne tenterons pas les risques d'un changement, nous éviterons ou retarderons l'annexion.

Notre position nous oblige à être loyaux de deux manières, loyaux envers notre pays, et loyaux envers l'Angleterre ; faire tout ce que nous devons à l'Angleterre, tout ce que nous pourrions à notre pays. A ceux qui font toujours passer les intérêts de l'Angleterre avant les nôtres, je leur reprocherai leur manque de loyauté à notre pays, leur loyauté de mauvais aloi.

Que ceux-là ne demandent pas un mandat de leurs concitoyens qui veulent sacrifier tous nos intérêts à ceux de l'Angleterre.

En laissant l'Angleterre pour le Canada avec l'intention d'y demeurer, il faut devenir Canadien, ou du moins ne pas demander aux Canadiens un mandat pour représenter leurs intérêts et les sacrifier.

L'Angleterre connaît assez ce que c'est que la politique d'intérêt, que nous serions bien justifiables vis-à-vis d'elle d'adopter cette politique.

Il y a longtemps qu'on discute en Angleterre la question d'intérêt à notre égard, quand il sera bien constaté qu'on n'a plus d'intérêt à nous garder, la question sera vite résolue. Et en présence de faits réitérés qui prouvent cette politique à notre égard, nous persisterions quand même à ne pas nous protéger contre l'industrie anglaise ; ceci, à mon avis, n'a pas le sens commun. On peut objecter que la protection précipitera la dissolution du lien colonial, cela peut être, je ne le conteste pas, mais comment la protection produira-t-elle cet effet ? en brisant le dernier lien d'intérêt qui semble nous retenir à l'Angleterre ; tant il est vrai que la politique de l'Angleterre est une politique exclusivement d'intérêts, tant vis-à-vis de ses propres colonies, que vis-à-vis des nations étrangères. Il vaudrait mieux mettre de côté cette fausse tendresse et envisager nos propres intérêts, nos intérêts à nous Canadiens.

L'Angleterre en établissant le libre-échange et en nous mettant sur un pied d'égalité avec les autres nations sur son marché, l'Angleterre en nous faisant payer une partie de la dette de l'Alabama par le sacrifice de nos pêcheries, l'abandon de nos réclamations pour invasions féneliennes, nous justifierait pleinement de ces procédés.

Les sacrifices que nous avons faits à l'Angleterre pour la solution de cette question de l'Alabama, nous fournissent une occasion favorable de nous dédommager en créant l'industrie par la protection, en revendiquant la jouissance de notre marché, dont l'Angleterre profite à notre détriment.

Si les sacrifices que nous avons faits, l'année dernière, avaient pour résultat de nous faire adopter la protection, je me réjouirais de ces sacrifices, puisqu'ils auraient tourné à notre profit. En retardant davantage, le souvenir de ces sacrifices s'effacera, et nous paraîtrions moins justifiables aux yeux de l'Angleterre en établissant la protection. Maintenant que ces sacrifices sont frais à la mémoire, je ne doute pas qu'il y ait assez d'esprit de justice en Angleterre pour accepter de bonne grâce ce changement.

EDOUARD RICHARD.

AGRICULTURE.

CAUSÉRIES.

(Suite.)

La rotation que j'ai adoptée et suivie depuis assez longtemps, dit Léon, est celle de six ans. Ma ferme qui comprend une superficie de 90 arpents, c'est-à-dire 3 arpents sur 30, est divisée en six champs, au moyen de travers et d'une allée placée le long d'une des clôtures mitoyennes, suivant la méthode expliquée hier soir par Thomas. De même que ce dernier, j'ai procédé graduellement pour arriver à l'assolement actuel de ma terre. Je commençai d'abord par mettre en prairie les pièces voisines de la grange et qui devaient former mon champ No. 1, et ensuite, durant sept ans, ma culture fut celle indiquée par le tableau suivant :

Années.	Champ No. 1.	Champ No. 2.	Champ No. 3.	Champ No. 4.	Champ No. 5.	Champ No. 6.
1 ^e Année.	Prairie.	Grain et graine.	Grain.	Pacage.	Pacage.	Pacage.
2 ^e Année.	Prairie.	Prairie.	Grain et graine.	Grain.	Pacage.	Pacage.
3 ^e Année.	Pacage.	Prairie.	Prairie.	Grain et graine.	Grain.	Pacage.
4 ^e Année.	Pacage.	Pacage.	Prairie.	Prairie.	Grain et graine.	Grain.
5 ^e Année.	Grain.	Pacage.	Pacage.	Prairie.	Prairie.	Grain et graine.
6 ^e Année.	Grain et graine.	Grain.	Pacage.	Pacage.	Prairie.	Prairie.
7 ^e Année.	Prairie.	Grain et graine.	Grain.	Pacage.	Pacage.	Prairie.

J'ai continué jusqu'à ce jour de suivre cette rotation, avec laquelle je me trouvais à avoir tous les ans une prairie nouvelle et une prairie ancienne. Si une année, la saison du printemps est défavorable et empêche le grain de prendre dans un champ, je ne me trouve pas, à cause de cela, privé de prai-

rie pour l'année suivante. Tandis qu'avec la rotation de Thomas, qu'on peut aussi appeler rotation de six ans, si le grain manque de prendre on est sûr de ne point récolter de foin l'année suivante. D'un autre côté quand la prairie est neuve c'est le trèfle qui domine, tandis que la seconde année le mil se fait plus sentir : avec mon système on a la chance d'avoir les deux sortes de foin à la fois. Je trouve encore de l'avantage à posséder deux parcs distincts, qui, non-seulement offrent chacun un pâturage différent, mais pouvant encore être fermés tour à tour soit pour y laisser reverdir l'herbe, soit pour séparer les diverses espèces d'animaux.

Le fait est, dit le capitaine B., que Léon a toujours des pâturages riches et des animaux nullement malins à la clôture ; et il dit souvent avec raison que les sabots et les carcans les plus économiques sont de l'herbe grasse et de l'eau pure en abondance.

Mais, remarquai-je à Léon, je ne vois pas figurer de jardinage dans la rotation que vous venez d'exposer et cependant vos vaches reçoivent des rations de légumes durant tout l'hiver.

J'ai peut-être eu tort en effet, reprit Léon, de ne pas faire entrer les légumes dans le tableau de ma rotation ; mais comme je ne les cultive que sur une faible échelle, je n'ai pas cru devoir en faire mention. Les betteraves que je donne actuellement à mes vaches ont été récoltées dans mon jardin potager, qui comprend une superficie d'un arpent et demi ; quant aux patates je les sème dans un morceau de champ indiqué sur le tableau comme étant mis en grain. Ce morceau de friche destiné à être mis en patates est couvert, au printemps de 60 à 70 charges à l'arpent de fumier enfouis sous le guéret. Tout le fumier, qui n'est pas destiné à l'engrais des légumes, est étendue de bonne heure sur la prairie de seconde année.

Comme j'ai cru m'apercevoir que le monceau de terre sèche placé sous ma remise avait attiré votre attention, je vais me permettre de vous dire un mot sur la manière dont je fais mes fossés, vu que c'est la terre extraite de ces derniers dont je me sers pour faire embiber le purin de mon étable. De même que Thomas, je suis pénétré depuis longtemps des idées du capitaine B., sur l'importance de l'égoût du sol. Je donne cependant une forme encore plus évasée à mes fossés : ceux que j'ai complétés ont à peu près 4 pieds de profondeur sur 12 à 15 pieds de largeur au sommet, tel que le représente la figure suivante :



Pour opérer le creusage je commence par tracer de profonds sillons de charrue dans les levées et ensuite j'enlève la terre au moyen d'une large pelle en fer munie de deux manchons et tirée par des chevaux. Au lieu d'un fossé ordinaire, j'ai plutôt une espèce de coulée au fond et sur les côtés de laquelle je puis labourer et semer comme sur le reste du champ, de sorte qu'il n'y a pas de terrain de perdu ; ensuite je puis circuler à travers mes champs avec des charges sans être obligé de construire de ponts. Quand je laboure dans mes fossés j'ai soin de toujours tourner le guéret du côté du champ ; par ce moyen la forme ovale devient de plus en plus prononcée et je n'ai qu'à enlever à la pelle les deux dernières raies du fond pour avoir un fossé bien nettoyé.

Après avoir continué la conversation durant une bonne partie de l'avant-midi, nous primes congé de Léon et je suivis le capitaine B., à sa résidence. Je remarquai que déjà une herse (scraper) avait passé dans le chemin pour faire disparaître les suites de la tempête de la veille. Le capitaine B., et trois de ses amis possèdent cette herse en société : chacun s'en sert, à son gré, pour son usage particulier, et est tenu de battre, à son tour, le chemin après chaque coup de neige. Comme je savais que malheureusement cette pratique était rare dans nos campagnes, je ne fus nullement tenté, parce que je voyais en cet endroit, de revenir sur la décision prise de ne partir que le lendemain. L'après-midi fut donc employé à causer avec le capitaine B., à visiter les divers appartements de sa maison, les bâties de sa ferme, ses instruments aratoires etc., etc. Le soir eût lieu la réunion projetée ; tout le monde fut fidèle au rendez-vous, et même quelques figures nouvelles y firent leur apparition.

JEAN BELLEVUE.

(A continuer.)

ALEXANDRE DUMAS ET EMILE DE GIRARDIN.—Il y a une quinzaine d'années, le publiciste de la *Liberté* se trouvait à dîner avec Mlle Marie de Tieffenbach, sa seconde femme, en compagnie de M. Alexandre Dumas.

—On vous voit bien rarement au spectacle, madame ; vous n'aimez donc pas le théâtre ? demanda un des convives à la jeune dame

—Nous n'allons qu'aux ouvrages importants, répondit Mme E. de Girardin.

—Et dans le monde ?

—Oh ! nous y allons fort peu : nous restons presque tous les soirs à la maison.

—Vous recevez ?

—Bien peu. Je passe mes soirées à lire.

—Et M. de Girardin ?

—Oh ! lui, il dort ! repartit la jeune femme en souriant.

—Mademoiselle, interrompit tout à coup M. Alexandre Dumas fils, en s'adressant à la jeune dame, voudriez-vous avoir l'obligeance de me donner du sel ?

Et tout le monde de sourire.

Presque au même instant, M. Emile de Girardin disait à M. Alexandre Dumas :

—Si, vraiment, nous allons au spectacle ! Nous avons vu l'autre jour votre *Question d'argent*. C'est là que j'ai dormi !